



**FEDERATION FRANCAISE DU  
SPORT UNIVERSITAIRE**

**ACADEMIE DE MONTPELLIER**

[www.sport-u-montpellier.com](http://www.sport-u-montpellier.com)

## NATATION UNIVERSITAIRE 2010

EPREUVES	DATES	LIEUX	ENGAGEMENTS
CHPT D'ACADEMIE INDIVIDUEL et PAR EQUIPES	Jeudi 21 janvier 2010 à 16 H	Piscine du C.S.U. à Montpellier	Sur place
CHPT INTERREGIONAL PAR EQUIPES	Le Jeudi 11 Mars 2010 A 14h00	A 14 H Piscine du C.S.U. à Montpellier	Sur qualification
CHPT DE France Individuel et Équipes	Les 7,8 et 9 Mai 2010	DIJON	Sur qualification

### I DISPOSITIONS GENERALES

#### LICENCES

La licence F.F.S.U. 2009/2010 est obligatoire pour participer aux épreuves du présent calendrier.  
La retirer auprès du bureau des sports de votre université ou école supérieure.

#### ENGAGEMENTS

Sur place pour toutes les épreuves régionales.  
Sur qualification pour les autres épreuves.

---

### **Comité Régional du Sport Universitaire**

532, Avenue du Professeur Emile Jeanbrau – Centre Sportif de la Motte Rouge  
34090 MONTPELLIER

**Tél.** 04/67/14/39/18 – **fax.** 04/67/63/12/42

**Email** : [ffsu@univ-montp2.fr](mailto:ffsu@univ-montp2.fr) – **Site Internet** : [www.sport-u-montpellier.com](http://www.sport-u-montpellier.com)



## FEDERATION FRANCAISE DU SPORT UNIVERSITAIRE

### ACADEMIE DE MONTPELLIER

www.sport-u-montpellier.com

#### QUALIFICATION

##### ► Championnats Individuels

- La participation à au moins une journée d'épreuves régional et interrégional est obligatoire pour pouvoir prétendre être qualifié au championnat de France.
- De plus les nageurs devront avoir réalisé les minima suivants :

Nages	Hommes	Femmes
50 NL	25.00	29.50
100 NL	55.00	1.04.50
50 Dos	29.50	35.00
100 Dos	1.03.50	1.15.50
50 Brasse	32.00	39.50
100 Brasse	1.11.00	1.25.50
50 Papillon	27.50	33.00
100 Papillon	1.01.00	1.16.00
400 NL	4.12.00	4.45.00
200 4N	2.14.00	2.36.00
4 x 50 4N	1.56.00	2.21.00
4 x 100 NL	3.49.00	4.36.00
12 x 50 NL (mixte)	6.00.00	

##### ► Championnats Par Equipes

Le Championnat d'Académie par équipe de 5 est qualificatif pour le Championnat Interrégional. Le Championnat Interrégional (classement par équipe de 5 et classement par équipe de 10) est qualificatif pour le Championnat de France.

#### PROGRAMME (H et F)

**Championnats d'Académie individuel et par équipes : Jeudi 21 janv. 2010 à 16 H**

##### - Championnat Individuel

50 Nage Libre - 50 Papillon - 50 Dos - 50 Brasse  
 100 Nage Libre - 100 Papillon - 100 Dos - 100 Brasse  
 4 x 100 Nage Libre - 4 x 50 quatre nages - 400 m - 200 m 4N  
 12 x 50 NL mixte (départ alterné une fille - un garçon)

##### - Championnats Par Equipes (2 X 5 nageurs)

100 4 N  
 100 M (Dos-Brasse- NL) – 50 M Papillon  
 5X 100 M NL

#### **Comité Régional du Sport Universitaire**

532, Avenue du Professeur Emile Jeanbrau – Centre Sportif de la Motte Rouge  
 34090 MONTPELLIER

**Tél.** 04/67/14/39/18 – **fax.** 04/67/63/12/42

**Email :** ffsu@univ-montp2.fr – **Site Internet :** www.sport-u-montpellier.com



- **Championnat Interrégional par équipes : Jeudi 11 Mars 2010 à 14h00**

## **Circulaire Nationale**

### **1 - Composition de la commission mixte nationale**

FFN : Christian Donzet (DTN) - François Huot-Marchand (DTN adjoint) - Denis Cadon (comité directeur FFN, Chargé de mission)

FF Sport U : Pascale MIGEON (INP Toulouse) – Michel SIDNEY (Université Lille 2) – Bernard FAURE (chargé de mission nationale)

**2 - Date limite de retour à la FFSport U des résultats et des demandes de qualification exceptionnelle : 9 avril 2010**

**3 - Date du championnat de France : 7 au 9 mai 2010 à Dijon**

### **4 - Formule sportive**

4.1 Championnat de France individuel (bassin de 25 m)

4.1.1 ***Programme (jeunes gens et jeunes filles)***

50 Nage Libre - 50 Papillon - 50 Dos - 50 Brasse  
100 Nage Libre - 100 Papillon - 100 Dos - 100 Brasse  
4 x 100 Nage Libre - 4 x 50 4N - 400 m - 200 m 4N  
12 x 50 NL mixte (départ alterné jeune fille – jeunes gens)

4.1.2 ***Règlement***

Chaque nageur (se) peut nager autant d'épreuves qu'il le souhaite.  
Un forfait dans une épreuve entraîne le forfait pour toutes les autres épreuves du championnat.

4.1.3 ***Ordre des nages du championnat de France***

*1<sup>er</sup> jour*

1<sup>ère</sup> réunion : séries des 50 NL – 50 Brasse – 100 Dos – 100 Papillon – 200 4N  
(classement au temps) puis finales et 4 X 100 NL (classement au temps)

*2<sup>ème</sup> jour*

2<sup>ème</sup> réunion : 400 NL (classement au temps) – séries des 50 Papillon – 50 Dos – 100 Brasse – 100 NL – 4X50 4N (classement au temps)

3<sup>ème</sup> réunion : finales 50 Papillon, 50 Dos, 100 Brasse, 100 NL, 12 x 50 NL Mixte  
(classement au temps)

---

### **Comité Régional du Sport Universitaire**

532, Avenue du Professeur Emile Jeanbrau – Centre Sportif de la Motte Rouge  
34090 MONTPELLIER

**Tél.** 04/67/14/39/18 – **fax.** 04/67/63/12/42

**Email** : ffsu@univ-montp2.fr – **Site Internet** : www.sport-u-montpellier.com



#### 4.1.4 Conditions de qualification (bassin 25m)

Epreuves	MASCULIN	FEMININ
50 NL	25.00	29.50
100 NL	55.00	1.04.50
50 Dos	29.50	35.00
100 Dos	1.03.50	1.15.50
50 Brasse	32.00	39.50
100 Brasse	1.11.00	1.25.50
50 Papillon	27.50	33.00
100 Papillon	1.01.00	1.16.00
400 NL	4.12.00	4.55.00
200 4N	2.14.00	2.36.00
4 x 50 4N	1.56.00	2.21.00
4 x 100 NL	3.49.00	4.36.00
12 x 50 NL (mixte)	6.00.00	

Tout(e) nageur (se) ayant réalisé son temps lors des championnats d'académie (ou inter-académiques) exclusivement est qualifié(e) pour le championnat de France.

Ces minima doivent être réalisés lors d'une course individuelle ou en 1<sup>er</sup> relayeur uniquement. De même, aucun temps réalisé lors d'une compétition fédérale n'est enregistré.

Au vu du nombre de qualifiés, la commission mixte nationale procédera à d'éventuelles qualifications supplémentaires (hors grille de qualification) sur proposition faite à la commission mixte régionale concernée.

**Important : chaque nageur devra confirmer sa participation et les épreuves choisies sur INTERNET, jusqu'au 23 avril. Après cette limite, aucune confirmation ou changement ne seront acceptés.**

#### 4.2 Championnat de France par équipes (bassin de 25m) :

La **participation au championnat inter-académique** est obligatoire pour prétendre à la qualification au championnat de France.

2 équipes par association sportive sont autorisées à participer ; 2 équipes d'une même AS en N2 sont interdites

En N1 exclusivement, une AS peut intégrer au maximum soit un(e) nageur(e) n'ayant pas d'AS, soit un(e) nageur(e) d'une AS non présente sur cette compétition.

Epreuves : 100 4 N – 100 Dos – 100 Brasse – 100 NL – 50 Papillon – 10x100 m.

##### 4.2.1 **Jeunes gens**

◇ Deux titres seront décernés : Nationale 1 et Nationale 2..

---

### Comité Régional du Sport Universitaire

532, Avenue du Professeur Emile Jeanbrau – Centre Sportif de la Motte Rouge  
34090 MONTPELLIER

**Tél.** 04/67/14/39/18 – **fax.** 04/67/63/12/42

**Email :** ffsu@univ-montp2.fr – **Site Internet :** www.sport-u-montpellier.com



- ◇ **La Nationale 1** comprend n'importe quelle association sportive qualifiée au total des 16 meilleurs temps nationaux à l'issue des championnats inter-académiques (**obligatoires**), et sur la base d'équipe de 10 nageurs (2x5).

Total équipe 1 + total équipe 2 = temps pris en compte pour qualification  
(5 nageurs) (5 nageurs) au championnat de France

- ◇ **La Nationale 2** est exclusivement réservée aux 12 meilleures associations sportives d'universités (**sans aucun étudiant STAPS**) et A.S. d'écoles, qualifiées au total des meilleurs temps nationaux à l'issue des championnats inter-académiques (**obligatoires**), sur la base d'équipes de **5 nageurs**. Le nombre de qualifiés pourra être augmenté à 16 selon les résultats inter-académiques ou des capacités d'organisation.

#### 4.2.2 *Jeunes filles*

- ◇ Deux titres seront décernés : Nationale 1 et Nationale 2.
- ◇ **La Nationale 1** comprend n'importe quelle association sportive qualifiée au total des 16 meilleurs temps nationaux à l'issue des championnats inter-académiques (**obligatoires**), et sur la base d'équipes de 10 nageuses (2x5).

Total équipe 1 + total équipe 2 = temps pris en compte pour qualification  
(5 nageurs) (5 nageurs) au championnat de France

- ◇ **La Nationale 2** est exclusivement réservée aux 12 meilleures associations sportives d'universités (**sans aucune étudiante STAPS**) et A.S. d'écoles, qualifiées au total des meilleurs temps nationaux à l'issue des championnats inter-académiques (**obligatoires**) et sur la base d'équipes de **5 nageuses**. Le nombre de qualifiées pourra être augmenté à 16 selon les résultats inter-académiques ou des capacités d'organisation.

#### 4.2.3 *Classement et décompte des points – Nationale 1*

Le classement s'effectuera aux points (au contraire des championnats inter-académiques qui se font au temps).

- ◇ Pour les épreuves individuelles  
2 x n + 1 au 1<sup>er</sup>  
2 x n - 1 au 2<sup>ème</sup>  
2 x n - 2 au 3<sup>ème</sup>  
2 x n - 3 au 4<sup>ème</sup>, etc.

---

### Comité Régional du Sport Universitaire

532, Avenue du Professeur Emile Jeanbrau – Centre Sportif de la Motte Rouge  
34090 MONTPELLIER

**Tél.** 04/67/14/39/18 – **fax.** 04/67/63/12/42

**Email** : ffsu@univ-montp2.fr – **Site Internet** : www.sport-u-montpellier.com



## FEDERATION FRANCAISE DU SPORT UNIVERSITAIRE

### ACADEMIE DE MONTPELLIER

www.sport-u-montpellier.com

- ◇ Pour le relais  
3 (n + 1) au 1<sup>er</sup>  
3 (n - 1) au 2<sup>ème</sup>  
3 (n - 2) au 3<sup>ème</sup> etc.

n étant le nombre d'équipes participantes.

#### 4.2.4 **Classement et décompte des points – Nationale 2**

Le classement s'effectuera aux points (au contraire des championnats inter-académiques qui se font au temps).

- ◇ Pour les épreuves individuelles  
n + 1 au 1<sup>er</sup>  
n - 1 au 2<sup>ème</sup>  
n - 2 au 3<sup>ème</sup>
- ◇ Pour le relais  
2 (n + 1) au 1<sup>er</sup>  
2 (n - 1) au 2<sup>ème</sup>

**5 - Règlement disciplinaire** : se référer au chapitre règlement intérieur.

#### **6 – Challenges régionaux du record de l'heure**

- ↳ Principe : une équipe de 12 à 20 nageurs maximum doit nager la plus grande distance pendant 1 heure
- ↳ Classement féminin et masculin
- ↳ Les équipes peuvent être mixtes
- ↳ Une équipe est constituée de nageurs(ses) de la même A.S.
- ↳ Une licence individuelle est autorisée pour 10 nageurs licenciés d'une même A.S. (une équipe de moins de 20 nageurs ne peut avoir qu'une licence individuelle)
- ↳ Un relais est au minimum de 50 m
- ↳ Pour le bon déroulement de la compétition chaque équipe devra fournir un juge qui aidera à l'organisation de la course
- ↳ Validation de l'épreuve : 1 juge arbitre/starter, 1 juge de relais nommé par le CR Sport U
- ↳ Les résultats sont transmis à la FF Sport U pour classement national des AS
- ↳ Possibilité de faire nager 2 équipes par ligne d'eau

#### **7 – Eau libre**

Une coupe de France U d'eau libre sera organisée cette année (cf. coupes de France)

Le Directeur Régional  
Louis BIAFORA

---

#### **Comité Régional du Sport Universitaire**

532, Avenue du Professeur Emile Jeanbrau – Centre Sportif de la Motte Rouge  
34090 MONTPELLIER

**Tél.** 04/67/14/39/18 – **fax.** 04/67/63/12/42

**Email** : ffsu@univ-montp2.fr – **Site Internet** : www.sport-u-montpellier.com